

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

AMÉLIORANT LE SYSTÈME DE SANTÉ - (N° 3598)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 78

présenté par

Mme Firmin Le Bodo, M. Herth, M. Ledoux, Mme Lemoine et Mme Magnier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.